

Conseil municipal de Toulouse du 28 novembre 24

Intervention d'Odile Maurin

Liminaire

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Je suis désolée car je n'ai pas pu participer à la commission qualité urbaine et préparer correctement et complétement le conseil. J'étais de nouveau en arrêt pour burn-out liés aux conditions d'exercice proprement insupportables de mon mandat. Ceci à cause de votre refus de prendre en charge la compensation de mes handicaps que je paye de ma poche et qui ampute mon indemnité d'élue de 80%. Je me contenterai donc de sujets que je connais bien.

Ceci étant dit, je voudrais donner ici quelques exemples concrets de votre attachement réel à la démocratie que vous ne cessez d'invoquer.

Selon la jurisprudence, les élus d'opposition doivent disposer de 6 mn de temps de parole, et ont le droit de reprendre la parole une fois. Pourtant, vous imposez en toute illégalité 2 mn 30.

De plus les personnes handicapées devraient disposer d'un tiers temps, mais vous me le refusez.

Vous et vos adjoints m'interrompez régulièrement quand vous ne me coupez pas régulièrement le micro, ainsi qu'à d'autres élus d'opposition, surtout les femmes. Il y a aussi le brouhaha dans la salle, orchestré par vos adjoints, qui savent pertinemment que toute personne y est sensible, et encore plus les autistes. Cela nous épuise et peut nous faire réagir.

Et ne parlons pas du nombre de caractères alloués à chaque élu d'opposition pour s'exprimer dans la tribune municipale : alors que la jurisprudence parle de 700 caractères, vous en octroyez royalement 280. L'équivalent d'un tweet. D'ailleurs, nous n'avons aucun accès aux réseaux sociaux de la ville malgré les dernières jurisprudences l'imposant.

Et pour nous presser, vous invoquez le volume de délibérations à voter dans un conseil.

C'est pourtant VOUS qui avez pris la décision de ne faire que 4 conseils municipaux par an, là où d'autres villes en font 1 par mois. Et histoire de compliquer le travail de l'opposition, vous organisez des commissions métropolitaines en pleine semaine de préparation du Conseil municipal, maximisant les chances d'empêcher que l'on aille trop fouiller dans vos décisions pour y trouver du conflit d'intérêt ou des points d'illégalité.

En vérité vous ne permettez pas et ne voulez pas de débat démocratique. Comme vos mentors Macron et Barnier, votre dérive autoritaire et illibérale est plus qu'inquiétante.

Le conseil n'est pas, et ne doit pas être une chambre d'enregistrement. Les sujets doivent être traités avec sérieux et respect pour les Toulousains et pour ceux qui les ont travaillés.

Une révision de votre organisation me semble indispensable.